



Partie SE

CARTE AU 1:50 000

<p>Localisation des espaces remarquables ou caractéristiques du littoral</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Espaces Stratégiques Agricoles ■ Lignes des Espaces Proches Rivaux --- Lignes des EPR (en commune littorale) <p>Occupation du sol et topographie</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bâti ■ Boussaille ■ Forêt ■ Vigne, verger ■ Marais, tourbière ■ Lacs, retenues --- Cours d'eau naturel permanent --- Cours d'eau naturel intermittent --- Canal --- Coûtes de rivières (équidistance: 50m) --- Coûtes ostréennes/Coûtes secondaires --- Ligne électrique 	<p>Réseau routier</p> <ul style="list-style-type: none"> --- Route territoriale à deux chaussées --- Route territoriale --- Route territoriale en ville --- Autres routes du réseau armature --- Autres routes - liaisons départementales --- Autres routes - liaisons locales --- Routes non revêtues --- Sentiers, chemins <p>Classement des localités et découpage administratif</p> <p>BASTIA Plus de 25 000 habitants</p> <p>Calvi Entre 5000 et 25 000 habitants</p> <p>Sartène Entre 1000 et 5000 habitants</p> <p>Morosini Entre 200 et 1000 habitants</p> <p><small>Plus de 200</small> Moins de 200 habitants et groupe d'habitations</p> <ul style="list-style-type: none"> --- Constructions isolées --- Bâties <p>Figures Soulègement: chef-lieu de la commune (village ou ville)</p> <ul style="list-style-type: none"> --- Limites de communes
--	---

ESPACES REMARQUABLES OU CARACTÉRISTIQUES DU LITTORAL
ESPACES STRATEGIQUES AGRICOLES

modification n°1 du PADDUC
soumise à approbation de l'Assemblée de Corse le juillet 2020

CARTE AU 1:50 000

Partie SE